

VOTRE GARANTIE COMMERCIALE

Auto Confiance Sécurité



PANNE MÉCANIQUE

Prise en charge des pièces essentielles dans les fonctions suivantes (voir détail des éléments décrits dans les Conditions Générales et Particulières du Contrat) :

		Sécurité+	Sécurité
深	Moteur	>	>
4	Boîte de vitesses	>	>
	Pont	>	>
\Diamond	Ingrédients	>	>
	Turbo	>	
⊛	Système de freinage	>	
0	Système de direction	>	
	Système de transmission	>	
4	Alternateur, démarreur	>	

Plafond de prise en charge des réparations :

> 1 200 € TTC par sinistre

ASSISTANCE

Dépannage - Remorquage à concurrence de 180 € TTC 24 h / 24 - 7j / 7 en cas de panne :







OPTION CONFORT



> Suppression des plafonds de réparations effectuées au titre de la garantie¹



Mise à disposition d'un taxi de liaison pour la récupération du véhicule de remplacement à l'agence de location*



Mise à disposition d'un véhicule de remplacement de la catégorie B pendant la durée des travaux*

*Si panne non garantie, la mise à disposition du véhicule de remplacement est limitée au délai de réponse d'Opteven suite à la demande de prise en charge faite ; dans le cadre d'une panne couverte par la garantie, la mise à disposition du véhicule de remplacement se fait pendant toute la durée des réparations. Voir détail complet dans les Conditions Générales et Particulières du contrat.

EN PLUS

- > Garantie non dégressive, cessible gratuitement
- > Durée : 3, 6, 12 mois suivant l'âge et le kilométrage du véhicule
- > Remboursement pièces et main d'œuvre au prix client
- > Pas de vétusté
- > Pas de plafond avec l'option Confort

- > Pas de franchise
- > Kilométrage illimité
- > Accès aux souscriptions et à la gestion des sinistres sur internet : garantie.opteven.com

¹Voir détail dans les Conditions Générales et Particulières.



VOTRE GARANTIE COMMERCIALE

Auto Confiance Sécurité



GRILLE TARIFAIRE à compter du 1er novembre 2023

Remboursement direct du réparateur T2

Sécurité

	trage maximum scription	Durée	HTVA hors option confort	HTVA avec option confort	TTC¹ hors option confort	TTC¹ avec option confort
		3 mois	69€	110€	75,35 €	120,70 €
6 ans	120 000 km	6 mois	129€	175€	140,80 €	192,25€
		12 mois	159€	215€	173,14 €	234,95€
		3 mois	149€	175 €	162,65 €	191,50€
15 ans	180 000 km	6 mois	205€	260€	223,60 €	284,90€
		12 mois	240€	330€	262,85€	361,74€
		3 mois	169€		185,24 €	
20 ans	250 000 km	6 mois	244€		267,00 €	
		12 mois	310€		338,40 €	

Sécurité+

	Âge et kilométrage maximum à la souscription		HTVA hors option confort	HTVA avec option confort	TTC¹ hors option confort	TTC¹ avec option confort
	150 000 km	3 mois	165 €	215€	180,25€	235,33€
10 ans		6 mois	189 €	245€	206,50€	268,35€
		12 mois	235€	315€	256,55€	345,70€
	180 000 km	3 mois	194 €	225€	212,70€	246,30€
15 ans (6 mois	259€	320€	282,80€	349,35€
		12 mois	325€	440 €	351,10€	480,04€
	200 000 km	3 mois	209€	240€	228,90€	261,60€
20 ans		6 mois	289 €	355 €	315,20€	386,85€
		12 mois	369 €	480 €	400,30€	523,54€

Application d'un coefficient spécifique sur les tarifs ci-dessus indiqués pour les types de véhicules suivants :

- > Coefficient 1,5 : véhicules utilitaires (PTAC supérieur à 2,3T), 4x4.
- > Coefficient 2 : véhicules dont la valeur à neuf est comprise entre 55 000 € TTC et 100 000 € TTC. Véhicules Iveco, Crafter, Transporter, California.
- > Coefficient 4 : véhicules de marques Jaguar et Land Rover.
- > Pour les véhicules d'une valeur à neuf de plus de 100 000€ TTC, nous contacter.
- > Le coefficient s'applique également sur l'Option Confort.

Conditions d'éligibilité² : véhicules particuliers ou utilitaires légers à 4 roues d'un PTAC inférieur ou égal à 3,5T. Certains véhicules ne sont pas éligibles, voir le détail dans les Conditions Générales et Particulières du contrat correspondant.

Niveau de gestion : T2, remboursement des réparations directement au réparateur.

Règlement des sinistres : la société Opteven Services prendra en charge le montant TTC des factures de réparation au garage réparateur ou le montant HT si celui-ci est le vendeur sous réserve des dispositions contractuelles applicables.

¹TVA au taux en vigueur sur la partie assistance et gestion.

²Voir détail dans les Conditions Générales et Particulières.